

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 12

Rubrik: Société romande d'apiculture ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Enquête faite par la S.A.R., en vue de déterminer les meilleures souches

(Voir N° de juillet 1951)

Les apiculteurs intéressés par le questionnaire de notre numéro de juillet et qui auraient oublié de le remplir, sont priés d'y penser et de l'envoyer sans tarder au président de la S.A.R., M. Paul Meunier, Martigny-Bourg, jusqu'au 15 décembre, dernier délai.

La rédaction.

Renouvellement des abonnements pour 1952

Nous demandons à nos abonnés suisses et étrangers, pour simplifier notre travail et surtout être sûrs de ne pas avoir d'interruption dans le service du « Journal suisse d'Apiculture », de bien vouloir penser dès maintenant au renouvellement de leur abonnement.

Le prix de l'abonnement annuel pour la Suisse est de 7 fr., à verser au compte de chèques postaux : Société romande d'Apiculture, Lausanne, II 1480.

Les abonnés étrangers ont à nous faire parvenir la somme de 8 fr.

Assurance « Vol et déprédations »

Les surprimes pour 1952 sont à verser au compte II 1480, en indiquant au dos du bulletin de versement : Nom, prénom, *No matricule* et adresse.

Nous rappelons à nos assurés que la surprime n'a d'effet que dès son versement et que le barème est le suivant :

de 11 à 20 ruches	Fr. 1.—
de 21 à 30 »	» 2.—
de 31 à 40 »	» 3.—
de 41 à 50 »	» 4.—
de 51 et au-dessus	» 5.—

Rappel aux caissiers

Nous rappelons l'avis paru en novembre dernier au sujet des différentes listes des membres qui doivent parvenir au caissier central pour le 10 décembre au plus tard. Merci à tous ceux qui feront diligence.

Le caissier central.

Vétérans, rapports

MM. les présidents des sections sont priés :

- 1) d'annoncer le ou les vétérans de leur section ayant droit, soit au gobelet, soit à l'assiette de la SAR pour 35 ou 50 ans de sociétariat, au plus tard jusqu'au 31 janvier, à M. A. Loup, préposé à Fleurier, afin que la gravure puisse se faire à temps ;
- 2) d'envoyer au président central M. P. Meunier, à Martigny-Bourg, le rapport annuel sur l'activité de la section en 1951, dès le début de janvier 1952.

Le Comité.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour décembre 1951

Les « Conseils » de ce mois se résument à peu de choses. Le temps a été favorable pendant tout ce bel arrière-automne : pas encore de grands froids ni de bise noire ; les butineuses ont rapporté, même au début de novembre, de belles pelotes de pollen ; les retardataires ont pu profiter de nuits encore tièdes pour faire emmagasiner les derniers compléments de provisions ; tout doit donc être en ordre au rucher pour un bon hivernage et seule la surveillance extérieure réclame de temps à autre l'apiculteur auprès de ses ruches.

Profitons donc de la quiétude de nos amies, groupées sous de bons approvisionnements, pour examiner plus en détail leur logement et ce que nous pouvons faire pour y apporter un peu de confort et de salubrité.

Nous avons dit et répété bien souvent que, en hiver, l'humidité dans les ruches est plus à craindre que le froid. Une bonne aération est nécessaire pour éliminer l'excédent d'eau ainsi que le gaz carbonique produits par la respiration du groupe hivernant. Si dans le nord des Etats-Unis et dans d'autres régions où les hivers sont très rigoureux, les apiculteurs sont dans l'obligation d'hiverner leurs abeilles en silos, nos régions tempérées permettent aux ruches laissées sur place, de traverser sans inconvénients la saison froide, à condition toutefois que les soins d'une mise en hivernage soignée leur ait été donnés.

Nous sommes cependant obligé de reconnaître que la généralité de nos ruches en plein vent ont un très grave défaut : le manque d'une aération rationnelle. Le trou de vol est insuffisant pour permettre un renouvellement normal de l'air intérieur. Ce trou devrait dans tous les cas pouvoir s'ouvrir sur toute la largeur de la ruche et avoir 15 à 20 mm. de hauteur. Des entrées en tôle, avec tirettes mobiles, permettant de régler hauteur et largeur de l'ouverture sui-

vant les saisons. Dans presque toutes les ruches, une condensation souvent très importante se forme contre les parois latérales et surtout dans les angles postérieurs. Si l'apiculteur n'a pas resserré ses colonies et que les rayons soient au complet, ceux des bords sont généralement moisissés au printemps et deviennent quelquefois inutilisables.

Comment remédier à ce manque d'aération ? Il semble nécessaire d'établir un courant permettant à l'air de se renouveler avec plus de facilité. Ce courant ne doit cependant pas atteindre le groupe ni passer à proximité. Le rêve serait d'établir un courant suivant et restant au ras du plateau. Certains constructeurs percent, au bas des parois latérales, au ras du plateau et dans la partie postérieure, des trous munis de treillis. C'est mieux que rien, mais ne donne pas entière satisfaction. Il me souvient d'avoir vu, dans un rucher de la Broye, une ruche qui possédait à la paroi postérieure, à hauteur de plateau, comme un second trou de vol de 4 mm. environ de hauteur sur 200 de largeur, muni d'un treillis et qui pouvait s'ouvrir et se fermer à volonté. Le propriétaire m'assurait n'avoir jamais trouvé trace d'humidité ni moisissure de cadre dans cette ruche, alors que les voisines avaient chaque année une forte condensation sur les parois latérales. Dans le même ordre d'idées, certains apiculteurs retirent, pour l'hiver, le corps de ruche en arrière sur le plateau, de manière à laisser un jour de 2 à 3 mm. qui permet à l'air et à l'humidité de circuler et de sortir. Le problème de l'aération de nos ruches pendant la période de réclusion mérite une étude sérieuse car chaque année des centaines et des centaines de cadres sont détériorés, sans compter que cet air sursaturé de vapeur d'eau et souvent de gaz carbonique est nocif pour les habitantes de la ruche. N'y aurait-il pas lieu d'ouvrir dans notre journal une discussion sur ce problème, chacun faisant part de ses expériences et de ses découvertes ?

Mon cher débutant, voici le dernier numéro de cette année 1951. Votre « donneur de conseils » a essayé, souvent bien imparfaitement, il en a conscience, de vous guider, de vous faciliter la tâche en vous donnant quelques petits trucs du métier. Il y a certainement bien des imperfections, bien des lacunes dans ces modestes « conseils », mais ils sont plus difficiles à meubler et à rédiger qu'il ne le semble. Nous voici dans la période creuse où, nos abeilles tranquilles et bien approvisionnées, votre chroniqueur cherche, cherche encore, mais ne trouve plus aucun conseil de saison à vous donner. Venez à son secours en le harcelant de questions, en lui exposant vos embarras devant telle situation au rucher. Les « Conseils » de janvier et février pourraient alors être consacrés à répondre aux questions offrant le plus d'intérêt. Merci.

Bonne fin d'année et bonnes fêtes à vous et vos familles.

Gingins, ce 17 novembre 1951.

M. SOAVI.